

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 5 juillet 2010

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président	(p. 5)	
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)	
<i>Appel</i> nominal	(p. 5)	
<i>Adoption</i> des procès-verbaux des Bureaux des 10 mai et 7 juin 2010	(p. 5)	
<b>N° B-2010-1629</b>	<i>Lyon 2° - Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville de Lyon sur la fontaine située place des Jacobins -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1630</b>	<i>Pierre Bénite - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1631</b>	<i>Albigny sur Saône - Extension du Centre, reconversion de la friche du Centre de long et moyen séjour (CLMS) - Phase n° 1 - Travaux - Voie nouvelle, rues Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché n° 3 : enrobés spéciaux - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1632</b>	<i>Albigny sur Saône - Extension du centre, reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) - Phase 1 - Travaux - Voie nouvelle, rue Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché n° 5 : plantations - Autorisation de signer un marché de plantations suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1633</b>	<i>Champagne au Mont d'Or - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire des parcelles n° 250 et 252 situées chemin du Tronchon sous la section BC - Cession à la SN Génération Immo -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1634</b>	<i>Genay - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située chemin du Grand Rieu -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1635</b>	<i>Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située place de la Gare, lieu-dit Villevert et appartenant à l'établissement Réseau Ferré de France (RFF) -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1636</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 717 et 817 de la copropriété Le Terraillon dans un immeuble situé 32, rue Marcel Bramet et appartenant aux époux Thozet -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1637</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 152 et 336 de la copropriété Le Terraillon située 17, rue Guynemer et appartenant à M. Ayadi -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1638</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 767 et 867 dépendant de la copropriété Le Terraillon située 22, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Gudelj -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1639</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 1216, 1126 et 1406 dépendant de la copropriété Le Terraillon située 11, rue Jules Védrines et appartenant aux époux Garraoui -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1640</b>	<i>Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Gare et appartenant à Réseau Ferré de France (RFF) -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1641</b>	<i>Lyon 1er - Acquisition de six parcelles de terrain situées dans la ZAC des Pentès de la Croix-Rousse et appartenant à la SERL -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1642</b>	<i>Oullins - Levée d'option d'achat et acquisition de volumes du parc de stationnement Arles Dufour et appartenant à la société Oullins Park -</i>	(p. 6)

<b>N° B-2010-1643</b>	<i>Sathonay Camp - Acquisition d'une partie de la propriété située 28, avenue Paul Delorme et appartenant aux époux Pochon -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1644</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de deux parcelles de terrain situées rue Jacquard et appartenant à la société anonyme Vinci -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1645</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition du lot n° 14 de l'ensemble immobilier en copropriété situé place Guy Moquet et appartenant à la SCI médicale du Mas du Taureau -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1646</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition de deux parcelles de terrain situées 5, petite rue de la Rize et appartenant à la société Solendi HMF -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1647</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition de deux parcelles de terrain constituant le sol du parvis jouxtant le commissariat de Police situé 225, cours Emile Zola et appartenant à l'Etat représenté par France domaine -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1648</b>	<i>Charbonnières les Bains - Cession gratuite, par l'association syndicale libre du groupe d'habitation Les Buissonnières, d'installations d'eau potable dans le sol de voie privée du lotissement situé 17, chemin des Grandes Bruyères et constitution d'une servitude de passage -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1649</b>	<i>Feyzin - Cession, à la société EM2C, d'un terrain situé lieu-dit Sous-Gournay -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1650</b>	<i>Saint Priest - Cession, à la commune, d'une parcelle de terrain située rue du Dauphiné -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1651</b>	<i>Villeurbanne - Revente, à la ville de Lyon, des lots n° 1 à 5 de l'immeuble en copropriété situé 18, rue du 14 juillet 1789 -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1652</b>	<i>Villeurbanne - Cession, à la Société France Terre Villeurbanne Galtier ou toute autre société se substituant, d'un tènement immobilier situé 79, route de Genas -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1653</b>	<i>Villeurbanne - Cession, à la ville de Villeurbanne, de l'immeuble situé 5, rue Paul Péchoux -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1654</b>	<i>Lyon 2° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Sollar, de l'immeuble situé 52, rue Franklin -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1655</b>	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 37, rue Etienne Richerand -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1656</b>	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la SEPR, d'une partie du tènement immobilier communautaire situé 49, rue Feuillat -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1657</b>	<i>Lyon 3° - Autorisation donnée à la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment de déposer des permis de démolir et de construire portant sur le bien communautaire situé 49, rue Feuillat et cadastré sous le numéro 40 de la section BN -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1658</b>	<i>Décines Charpieu - Institution d'une servitude de passage d'un collecteur d'évacuation des eaux usées sur des terrains appartenant à l'Etat -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1659</b>	<i>Montanay - Neuville sur Saône - Traitement des eaux de ruissellement agricole - Création d'un bassin de rétention au lieu-dit la Verchère - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2010-1660</b>	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition à RFF d'un tènement situé 190, cours Charlemagne cadastré sous les numéros 6, 7, 9, 30 et 39 de la section BH -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2010-1661</b>	<i>Oullins - Mise à disposition, par bail de droit commun, à la société Dec Investissements, des parcelles communautaires cadastrées sous les numéros 128 et 129 de la section AM en vue de la réalisation d'emplacements de stationnement situés place Kellermann -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1662</b>	<i>Craponne - Lyon 7° - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des déclarations préalables -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1663</b>	<i>Vénissieux - Autorisation donnée à la société Spirit Grand Sud de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les biens communautaires situés 229 à 235, route de Vienne et 2 à 10, rue du Moulin à Vent et cadastrés sous les numéros 1171, 605, 02 et 01 de la section OA -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1664</b>	<i>Lyon 3° - Travaux de rénovation du système de chauffage et de rafraîchissement de l'immeuble Le Clip - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1665</b>	<i>Lyon 2° - Place Bellecour - Travaux d'aménagement de la partie sud - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1666</b>	<i>Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Convention d'occupation temporaire du domaine public de la Communauté urbaine par la ville de Lyon -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2010-1667</b>	<i>Lyon 7° - ZAC du Parc de Gerland - Parc des Berges du Rhône - Maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation - Autorisation de signer un avenant -</i>	(p. 8)

<b>N° B-2010-1668</b>	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - 1ère phase - Transfert de la garde des ouvrages ou des équipements - Avenant n° 1 à la convention de transfert de garde -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1669</b>	<i>Villeurbanne - Îlot de la Poudrette - Travaux de création d'une voie nouvelle et d'un espace public central - Lots n° 1 : travaux de voirie, maçonnerie et clôture, n° 2 : travaux concernant les espaces verts - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1670</b>	<i>Vaulx en Velin - ZAC de l'Hôtel de ville - Mission d'architecture en chef et suivi de la qualité environnementale - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1671</b>	<i>Grigny - Quartier du Vallon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1672</b>	<i>Lyon 1er - Quartier Pentes Croix-Rousse - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1673</b>	<i>Lyon 3° - Lyon 7° - Quartiers Moncey, Voltaire et Guillotière - Zone urbaine sensible (ZUS) Guillotière - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1674</b>	<i>Lyon 5° - Quartiers Ménival, Jeunet et Janin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1675</b>	<i>Lyon 7° - Quartier Gerland-Cités sociales - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2010-1676</b>	<i>Lyon 8° - Quartiers Mermoz, Etats-Unis et Santy - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1677</b>	<i>Lyon 9° - Quartier du Vergoin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1678</b>	<i>Lyon 9° - Quartier de La Duchère - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1679</b>	<i>Oullins - Quartiers du Golf et de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1680</b>	<i>Rillieux la Pape - Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1681</b>	<i>Saint Genis Laval - Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1682</b>	<i>Villeurbanne - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2010-1683</b>	<i>Maintenance, dépannage et réparation des groupes électrogènes des stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau et divers sites de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1684</b>	<i>Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau d'eau potable de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1685</b>	<i>Epreuves préalables à la réception des ouvrages d'assainissement et des canalisations d'eau potable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1686</b>	<i>Enlèvement et transports de produits issus du réseau d'assainissement, des stations d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1687</b>	<i>Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'ouest lyonnais -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1688</b>	<i>Développement informatique d'une application SIG pour la gestion et la consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1689</b>	<i>Infogérance du parc de postes de travail et périphériques - Lancement de la procédure d'appel d'offres restreint - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1690</b>	<i>Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien au projet de recherche et de développement GRAAL - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec Pob Technology -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1691</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks and Bus - Soutien au projet de recherche et de développement Prudent VI - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec Iveco (Irisbus) -</i>	(p. 12)

<b>N° B-2010-1692</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks and Bus - Soutien au projet de recherche et de développement Prudent VI - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec Segula -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1693</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement CollectAIR - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec l'INSERM -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1694</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement CollectAIR - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec le GIE Cylergie, anciennement Elyo Cylergie -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1695</b>	<i>Pôle de compétitivité Axelera - Soutien au projet de recherche et de développement Valorsites - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec le CNRS -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1696</b>	<i>Réaménagement de deux prêts accordés à l'OPH du Rhône -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1697</b>	<i>Réaménagement de l'emprunt Crédit local n° MON980239 souscrit par la Semcoda -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1698</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'Habitat et Humanisme -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1699</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM pour des prêts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1700</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1701</b>	<i>Caluire et Cuire - Vénissieux - Feyzin - Rillieux la Pape - Francheville - Sainte Foy lès Lyon - Craponne - Saint Priest - Dardilly - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage - Lot n° 1 : Rillieux la Pape, Vénissieux, Lyon/Feyzin, Francheville/Sainte Foy lès Lyon, Saint Priest et Craponne - Lot n° 2 : Caluire et Cuire, Dardilly et Vaulx en Velin/Villeurbanne - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2010-1702</b>	<i>Location et maintenance de balayeuses aspiratrices électriques sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2010-1703</b>	<i>Adhésion de la Communauté urbaine de Lyon à l'association des études foncières (ADEF) -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2010-1704</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld ainsi que Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et M. le conseiller Alain Galliano pour une mission aux Etats-Unis -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2010-1705</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une Mission au Chili -</i>	(p. 12)

---

---

## Présidence de monsieur Jean-Paul Bret 1er Vice-Président

Le lundi 5 juillet 2010 à 14 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 28 juin 2010 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président.

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal. J'ai le pouvoir du Président Collomb, absent pour des raisons de mission sénatoriale.

Madame Besson vous avez la parole.

*(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Arrue, Mme Besson, MM. Barge, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Imbert A.

**Absents excusés** : M. Collomb, Mme Elmalan, MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Philip (pouvoir à M. Darne J.), Mme Pédrini (pouvoir à M. Colin), M. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Mme David M. (pouvoir à M. Crédoz), MM. Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Brachet (pouvoir à M. Sécheresse), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Dognin-Sauze, MM. Claisse (pouvoir à Mme Frih), Julien-Laferrrière (pouvoir à M. Kimelfeld), David G. (pouvoir à M. Blein), Lebuhotel.

**Absents non excusés** : MM. Rivalta, Assi, Sangalli.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

### Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 10 mai et 7 juin 2010

**M. LE PRESIDENT** : Vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 10 mai et 7 juin 2010. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

*(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).*

**N° B-2010-1629** - Lyon 2° - Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville de Lyon sur la fontaine située place des Jacobins - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1630** - Pierre Bénite - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1631** - Albigny sur Saône - Extension du Centre, reconversion de la friche du Centre de long et moyen séjour (CLMS) - Phase n° 1 - Travaux - Voie nouvelle, rues Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché n° 3 : enrobés spéciaux - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1632** - Albigny sur Saône - Extension du centre, reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) - Phase 1 - Travaux - Voie nouvelle, rue Richerand

et Chirat et voie secondaire - Marché n° 5 : plantations - Autorisation de signer un marché de plantations suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1633** - Champagne au Mont d'Or - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire des parcelles n° 250 et 252 situées chemin du Tronchon sous la section BC - Cession à la SN Génération Immo - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1634** - Genay - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située chemin du Grand Rieu - Direction de la voirie -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Reppelin rapporte les dossiers numéros B-2010-1629 à B-2010-1634. Monsieur Reppelin, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT REPELIN**, rapporteur : Ce sont des rapports de voirie de Pierre Abadie. Le premier dossier B-2010-1629 concerne une demande de permis de construire sur la fontaine située place des Jacobins à Lyon. Mais comme elle relève du domaine public communautaire, il y aura un permis de construire pour faire des travaux à partir d'octobre 2010.

Le dossier suivant B-2010-1630 concerne une autorisation de permis d'aménager à Pierre Bénite pour l'extension de place de stationnement de 44 à 71. Il convient de déposer un permis d'aménager à la commune de Pierre Bénite afin de réaliser ces travaux.

Le dossier B-2010-1631 concerne la commune d'Albigny sur Saône, et l'extension du centre. Il y a une reconversion de la friche du Centre. Le premier dossier présente un marché de travaux pour enrobés. C'est l'autorisation donnée au Président de signer avec l'entreprise Sacer sud-est pour 53 365 € HT.

Ensuite, toujours pour la commune d'Albigny sur Saône, ce sont des plantations d'arbres et le présent dossier B-2010-1632 concerne un marché de travaux. Il concerne l'autorisation à donner au Président pour signer le marché. La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise Jacquard Espaces verts pour un montant de 173 912 €. Les arbres sont plus chers que le béton, le bitume.

Le dossier B-2010-1633 concerne Champagne au Mont d'Or et le déclassement d'une partie du domaine public communautaire, dans le cadre d'un programme immobilier, Chemin du Tronchon. 41 mètres carrés sont à déclasser pour un montant de 6 840 €. Cela ne va pas chercher bien loin. C'est la société Génération Immo qui prendra en charge le déplacement des réseaux.

Le dernier dossier B-2010-1634 concerne Genay et le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire, située chemin du Grand Rieu, dans le cadre des travaux d'aménagement du centre commercial. Il y a une partie de l'assiette du chemin du Grand Rieu qui doit faire l'objet d'un déplacement de son tracé. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à déclasser ce chemin mais cela n'engage aucun frais concernant la Communauté urbaine. Les déplacements de réseaux seront pris en charge par la société civile immobilière du Grand Rieu. Voilà, monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci monsieur Reppelin. Pas de remarques ? Pas d'opposition sur ces dossiers ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président REPELIN.

**N° B-2010-1635** - Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située place de la Gare, lieu-dit Villevert et appartenant à l'établissement Réseau Ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1636** - Bron - Acquisition des lots n° 717 et 817 de la copropriété Le Terraillon dans un immeuble situé 32, rue Marcel Bramet et appartenant aux époux Thozet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1637** - Bron - Acquisition des lots n° 152 et 336 de la copropriété Le Terraillon située 17, rue Guynemer et appartenant à M. Ayadi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1638** - Bron - Acquisition des lots n° 767 et 867 dépendant de la copropriété Le Terraillon située 22, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Gudelj - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1639** - Bron - Acquisition des lots n° 1216, 1126 et 1406 dépendant de la copropriété Le Terraillon située 11, rue Jules Védrières et appartenant aux époux Garraoui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1640** - Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Gare et appartenant à Réseau Ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1641** - Lyon 1er - Acquisition de six parcelles de terrain situées dans la ZAC des Pentes de la Croix-Rousse et appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1642** - Oullins - Levée d'option d'achat et acquisition de volumes du parc de stationnement Arles Dufour et appartenant à la société Oullins Park - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1643** - Sathonay Camp - Acquisition d'une partie de la propriété située 28, avenue Paul Delorme et appartenant aux époux Pochon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1644** - Vaulx en Velin - Acquisition de deux parcelles de terrain situées rue Jacquard et appartenant à la société anonyme Vinci - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1645** - Vaulx en Velin - Acquisition du lot n° 14 de l'ensemble immobilier en copropriété situé place Guy Moquet et appartenant à la SCI médicale du Mas du Taureau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1646** - Villeurbanne - Acquisition de deux parcelles de terrain situées 5, petite rue de la Rize et appartenant à la société Solendi HMF - Délégation générale au développement

économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1647** - Villeurbanne - Acquisition de deux parcelles de terrain constituant le sol du parvis jouxtant le commissariat de Police situé 225, cours Emile Zola et appartenant à l'Etat représenté par France domaine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1648** - Charbonnières les Bains - Cession gratuite, par l'association syndicale libre du groupe d'habitation Les Buissonnières, d'installations d'eau potable dans le sol de voie privée du lotissement situé 17, chemin des Grandes Bruyères et constitution d'une servitude de passage - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1649** - Feyzin - Cession, à la société EM2C, d'un terrain situé lieu-dit Sous-Gournay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1650** - Saint Priest - Cession, à la commune, d'une parcelle de terrain située rue du Dauphiné - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1651** - Villeurbanne - Revente, à la ville de Lyon, des lots n° 1 à 5 de l'immeuble en copropriété situé 18, rue du 14 juillet 1789 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1652** - Villeurbanne - Cession, à la Société France Terre Villeurbanne Galtier ou toute autre société se substituant, d'un tènement immobilier situé 79, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1653** - Villeurbanne - Cession, à la ville de Villeurbanne, de l'immeuble situé 5, rue Paul Péchoux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1654** - Lyon 2° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Sollar, de l'immeuble situé 52, rue Franklin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1655** - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 37, rue Etienne Richerand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1656** - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la SEPR, d'une partie du tènement immobilier communautaire situé 49, rue Feuillat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1658** - Décines Charpieu - Institution d'une servitude de passage d'un collecteur d'évacuation des eaux usées sur des terrains appartenant à l'Etat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1659** - Montanay - Neuville sur Saône - Traitement des eaux de ruissellement agricole - Création d'un bassin de rétention au lieu-dit la Verchère - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1660** - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition à RFF d'un tènement situé 190, cours Charlemagne cadastré sous les numéros 6, 7, 9, 30 et 39 de la section BH - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers numéros B-2010-1635 à B-2010-1655 et B-2010-1658 à B-2010-1660 . Le dossier B-2010-1656 est retiré. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRÉSIDENT BARRAL**, rapporteur : Très bien, monsieur le Président. Concernant les dossiers d'acquisition. Les dossiers B-2010-1641, Lyon 1er et B-2010-1646 à Villeurbanne concernent l'acquisition de 161 mètres carrés de terrain, à titre gratuit, pour des aménagements de voirie de proximité.

A Vaulx en Velin, le dossier B-2010-1644 dans le cadre de l'aménagement du BUE, concerne l'acquisition d'un terrain de 323 mètres carrés pour un montant de 57 946,20 €.

Le dossier B-2010-1643 à Sathonay Camp, le dossier B-2010-1647 à Villeurbanne, le dossier B-2010-1640 à Francheville, sont relatifs au cadre d'aménagement de voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition au total de 7 348 mètres carrés de terrain pour un montant de 45 028,50 €.

A Albigny sur Saône, dans le cadre de l'aménagement de la gare du Val de Saône, le dossier B-2010-1635 concerne un terrain de 5 919 mètres carrés pour un montant de 63 712,11 €.

A Lyon 2°, le dossier B-2010-1660 a trait à l'aménagement Confluence et notamment, pour l'aménagement du cours Charlemagne. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 1 758 mètres carrés, terrains bâtis pour un montant de 682 508 €.

A Bron, les dossiers B-2010-1636, B-2010-1638, B-2010-1637 et B-2010-1639, dans le cadre de l'ORU Bron, concernent l'acquisition de 4 logements, 4 caves, un parking et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 299 000 €.

Le dossier B-2010-1642 est relatif à Oullins, dans le cadre de l'aménagement du parc Arles Dufour. Il s'agit de récupérer les volumes formant le parking pour un montant de 6 100 M€.

Le dossier B-2010-1645 concerne Vaulx en Velin, dans le cadre du GPV de Vaulx en Velin. Il s'agit de l'acquisition d'un lot de copropriétés pour un montant de 265 000 €.

A Charbonnières les Bains, il s'agit de la restauration d'une servitude au profit d'une canalisation d'eau potable, pour le compte de la Communauté urbaine, bien sûr. C'est une servitude passée avec l'association syndicale du lotissement Les Buissonnières, qui se fera à titre gratuit.

Plusieurs dossiers concernent des cessions. Le dossier B-2010-1652 concerne Villeurbanne et il s'agit dans le cadre d'un remembrement foncier pour un programme immobilier, de céder à la société France Terre un terrain de 295 mètres carrés.

Le terrain bâti sera démolé par le preneur pour un montant de 60 000 €.

Le dossier B-2010-1649 concerne Feyzin. Il s'agit de vendre à la société EM2C, suite à concours, un terrain de 158 215 mètres carrés, concernant l'Eco-pôle de Feyzin. Ce terrain sera cédé pour un montant de 4 790 250 M€, ce prix comprenant l'indemnité de l'immobilisation. La vente se conclura au plus tard le 31 mars 2012.

Le dossier B-2010-1653 est relatif à la ville de Villeurbanne. Il s'agit de céder à la Ville un immeuble pour la réalisation de logements sociaux. Cet immeuble sera cédé pour un montant de 390 000 €.

Le dossier B-2010-1651 concerne la cession à la ville de Lyon d'un emplacement réservé numéro 3 pour la réalisation d'un groupe scolaire. Il s'agit d'un immeuble pour un montant de 260 000 €.

Le dossier B-2010-1650 est relatif à la cession à la commune de Saint Priest, d'un terrain de 4 775 mètres carrés pour accueillir un terrain familial pour les gens du voyage. Ce terrain sera cédé pour un montant de 238 750 €.

Ensuite, à Décines, le dossier B-2010-1658 concerne l'instauration d'une servitude de passage sur un terrain d'une surface de 900 mètres carrés, pour une canalisation d'eau 400 mm de diamètre et cette servitude sera établie à titre gratuit.

Le dossier B-2010-1655 concerne Lyon 3°. Il s'agit de céder à l'OPH Lyon Habitat, un immeuble pour réaliser 4 logements PLUS et un logement PLAI sous forme de bail emphytéotique avec un droit d'entrée de 284 241 €, un loyer de 40 € les 40 premières années et un loyer indexé les 15 dernières années pour un montant de 29 288 €, à l'année.

Le dossier B-2010-1654. Il s'agit de mettre à disposition de Sollar un immeuble pour réaliser 8 logements PLUS et 2 PLAI. Cette immeuble sera cédé de manière emphytéotique avec un droit d'entrée de 715 000 €, un loyer de 40 € pour les 40 premières années et un loyer indexé de 15 000 € pour les 15 ans suivants.

Le dossier B-2010-1654 est retiré.

Enfin, le dernier dossier B-2010-1659 concerne Montanay. Il s'agit de lancer une DUP concernant la réalisation de bassins de rétention. Cette DUP étant budgétée à 500 000 €.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces dossiers.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci monsieur Barral. Y a-t-il des observations ? S'il n'y en a pas, je les mets aux voix, à la précision près concernant le dossier B-2010-1641. Compte tenu de leur qualité de délégué du Grand Lyon au sein du Conseil d'administration de la SERL, messieurs Brachet, Bouju, Barge, Da Passano, ne participent ni au débat ni au vote. A cette exception près, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brachet, Bouju, Barge, Da Passano, n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote du dossier B-2010-1641 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

*Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.*

**N° B-2010-1657** - Lyon 3° - Autorisation donnée à la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment de déposer des permis de démolir et de construire portant sur le bien communautaire situé 49, rue Feuillat et cadastré sous le numéro 40 de la section BN - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1661** - Oullins - Mise à disposition, par bail de droit commun, à la société Dec Investissements, des parcelles communautaires cadastrées sous les numéros 128 et 129 de la section AM en vue de la réalisation d'emplacements de stationnement situés place Kellermann - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1662** - Craponne - Lyon 7° - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des déclarations préalables - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2010-1663** - Vénissieux - Autorisation donnée à la société Spirit Grand Sud de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les biens communautaires situés 229 à 235, route de Vienne et 2 à 10, rue du Moulin à Vent et cadastrés sous les numéros 1171, 605, 02 et 01 de la section 0A - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1664** - Lyon 3° - Travaux de rénovation du système de chauffage et de rafraîchissement de l'immeuble Le Clip - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers numéros B-2010-1657 et B-2010-1661 à B-2010-1664. Monsieur Blein, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT BLEIN**, rapporteur : Pour le dossier B-2010-1657, il s'agit de donner l'autorisation à la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment de déposer des permis de démolir et de construire au 49, rue Feuillat.

Le rapport B-2010-1661 concerne la mise à disposition, par bail de droit commun, à la société Dec Investissements, des parcelles communautaires cadastrées sous les numéros 128 et 129 de la section AM en vue de la réalisation d'emplacements de stationnement situés place Kellermann.

Le dossier B-2010-1662 concerne la commune de Craponne et vise à donner l'autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des déclarations préalables de travaux au 116, voie romaine à Craponne et, 64, rue André Bollier à Lyon 7°. Pour ce qui concerne les déclarations préalables dans le 7° arrondissement de Lyon, le 19, rue Clément Maraux et le 215, rue Marcel Mérieux sont concernés.

Ensuite, le dossier B-2010-1663, concerne l'autorisation donnée à la société Spirit Grand Sud de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les biens communautaires situés 229 à 235, route de Vienne et 2 à 10, rue du Moulin à Vent, cadastrés sous les numéros 1171, 605, 02 et 01 de la section 0A.

Enfin, le dossier B-2010-1664, concerne le lancement des travaux de rénovation du système de chauffage et de rafraîchissement

de l'immeuble Le Clip. Il s'agit d'un avenant au marché, d'un montant de 18 914 €HT, sur 22 621€TTC et qui porte le montant de la tranche ferme du marché à 121 077 €HT.

**M. LE PRESIDENT** : Merci, monsieur Blein. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

**N° B-2010-1665** - Lyon 2° - Place Bellecour - Travaux d'aménagement de la partie sud - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2010-1666** - Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Convention d'occupation temporaire du domaine public de la Communauté urbaine par la ville de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2010-1667** - Lyon 7° - ZAC du Parc de Gerland - Parc des Berges du Rhône - Maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation - Autorisation de signer un avenant - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte les dossiers numéros B-2010-1665 à B-2010-1667. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT BOUJU**, rapporteur : Je vais rapporter les dossiers de notre collègue Buna. Le premier dossier B-2010-1665 concerne les travaux d'aménagement sur la place Bellecour, vus lors du précédent Bureau. Il suffit d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés suivants :

- lot n° 2 - terrassements pour un montant de 1 969 380,24 M€,

- lot n° 3 - entreprise Espaces Verts Tarvel pour 367 160,27 €,

- lot n° 4 - serrurerie, groupement Chosset et Luchessa - Divers Cité ECR pour 661 454,98 €,

- lot n° 5 - aire de jeux, entreprise Divers Cité pour un montant de 196 402,34 €,

- lot n° 7 - trottoirs en asphalte, entreprise Eiffage TP Rhône-Alpes pour un montant de 51 422,62 €,

- lot n° 8 - éclairage public, entreprise Citeos pour un montant de 752 767,23 €,

- lot n° 9 - charpente couverture, serrurerie Munoz, entreprise Truffy pour un montant de 686 275,60 €,

- lot n° 10 - menuiserie extérieure et serrurerie des kiosques, serrurerie Munoz pour un montant de 376 142 €,

- lot n° 11 - plâtrerie, entreprise Meunier pour un montant de 34 031,22 €.

Le dossier B-2010-1666 fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

A la fin du paragraphe, commençant par "Concernant les kiosques à caractère commercial...", il convient de lire :

"Une exonération pourra être consentie à la demande de la Ville pendant la période d'indisponibilité des kiosques résultant des travaux de réhabilitation intérieurs, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Ville et des travaux de reconstruction des kiosques, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Lyon,"

au lieu de :

"Une exonération de la redevance pourra être consentie à la demande de la Ville pendant la réalisation des travaux de réaménagement intérieur réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage." Il convient de supprimer le paragraphe suivant :

"En cas de résiliation de la convention pour un motif d'intérêt général, la Communauté urbaine s'engage à rembourser à la ville de Lyon l'ensemble des travaux d'aménagement comptablement non encore amortis réalisés sur les kiosques, les édicules et éléments d'aménagement mis à disposition. A cette fin, la ville de Lyon s'engage à transmettre à la Communauté urbaine la délibération de son conseil municipal permettant les amortissements comptables des kiosques, édicules et éléments d'aménagement concernés et précisant la durée et les modes d'amortissement pratiqués."

Le dossier B-2010-1666 concerne toujours les aménagements de la place Bellecour. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public de la place Bellecour. Le Grand Lyon et la ville de Lyon ont décidé, d'un commun accord, d'avoir une maîtrise d'ouvrage unique au profit de la Communauté urbaine. Maintenant, il faut signer une convention d'occupation temporaire car un certain nombre d'équipements sont des compétences de la ville de Lyon. Cette convention, en notant les remarques et les modifications qui sont définies dans la note au rapporteur, sur le dossier B-2010-1666, concerne en fin de compte les autorisations que l'on va donner à la ville de Lyon, d'occuper et qu'il sera nécessaire, au fur et à mesure que les travaux seront à réaliser et bien, de sortir un certain nombre d'équipements. La liste est exclusive et, on l'a retrouvée. Il s'agit de :

- plantations arbustives,
- arrosage,
- bassins,
- bornes,
- éclairage public,
- kiosques,
- aires de jeux.

Cette convention a pour but de faciliter l'aménagement de la place Bellecour.

Le troisième dossier B-2010-1667 concerne la ZAC du parc de Gerland. Il s'agit d'un avenant n° 3 sur la maîtrise d'œuvre d'un montant de 8 372 € TTC, à signer avec le groupement d'entreprises Tim Boursier Mougenot - Anne-Laure Giroud pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Voilà monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

---

**N° B-2010-1668** - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - 1ère phase - Transfert de la garde des ouvrages ou des équipements - Avenant n° 1 à la convention de transfert de garde - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : En l'absence de monsieur Gilles Buna, je rapporte le dossier numéro B-2010-1668. Il s'agit du transfert de la garde des ouvrages ou des équipements. Ce sont des équipements qui sont situés dans Lyon Confluence et qu'il faut transférer, ensuite une procédure plus pérenne à l'issue des travaux.

Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Je précise quand même, toujours pour la prévention des situations de conflits d'intérêts, qu'il est recommandé aux élus suivants, de ne pas prendre part ni au débat ni au vote pour ce dossier :

Messieurs Roland Bernard, Patrick Bouju, Roland Crimier, Jacky Darne puisqu'il s'agit de délégués du Grand Lyon au sein de la SPLA Lyon Confluence.

Adopté à l'unanimité, MM. Bernard, Bouju, Crimier, Darne n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier B-2010-1668 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BRET.

---

**N° B-2010-1669** - Villeurbanne - Îlot de la Poudrette - Travaux de création d'une voie nouvelle et d'un espace public central - Lots n° 1 : travaux de voirie, maçonnerie et clôture, n° 2 : travaux concernant les espaces verts - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1670** - Vaulx en Velin - ZAC de l'Hôtel de ville - Mission d'architecture en chef et suivi de la qualité environnementale - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2010-1671** - Grigny - Quartier du Vallon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1672** - Lyon 1er - Quartier Pentes Croix-Rousse - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1673** - Lyon 3° - Lyon 7° - Quartiers Moncey, Voltaire et Guillotière - Zone urbaine sensible (ZUS) Guillotière - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1674** - Lyon 5° - Quartiers Ménival, Jeunet et Janin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1675** - Lyon 7° - Quartier Gerland-Cités sociales - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1676** - Lyon 8° - Quartiers Mermoz, Etats-Unis et Santy - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1677** - Lyon 9° - Quartier du Vergoin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1678** - Lyon 9° - Quartier de La Duchère - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1679** - Oullins - Quartiers du Golf et de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1681** - Saint Genis Laval - Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1682** - Villeurbanne - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers numéros B-2010-1669 à 2010-1679 et B-2010-1681, B-2010-1682 . Monsieur Charrier, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT CHARRIER**, rapporteur : Le dossier B-2010-1669 concerne une autorisation de signer les marchés pour la réalisation d'une voie nouvelle et d'un espace public dans le cadre du réaménagement du quartier de la Poudrette à Villeurbanne.

Le dossier B-2010-1670 concerne la commune de Vaulx en Velin et la ZAC de l'Hôtel de ville. Il est proposé le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et d'autoriser à signer le marché en vue d'une mission d'architecture en chef et de suivi de qualité environnementale sur cette ZAC.

Les dossiers B-2010-1671 à B-2010-1669 et B-2010-1681, B-2010-1682 concernent des programmations financières 2010 dans le cadre des conventions de gestions sociales et urbaines de proximité pour un certain nombres de quartiers classés dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Ils concernent les communes de Grigny, d'Oullins, de Saint Genis Laval, de Villeurbanne et les arrondissements de Lyon 1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 7<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> et 9<sup>o</sup>.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

**N° B-2010-1680** - Rillieux la Pape - Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière 2010 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2010-1687** - Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'ouest lyonnais - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers numéros B-2010-1680 et B-2010-1687. Monsieur Darne, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT DARNE**, rapporteur : Le dossier B-2010-1680, c'est de la DSP, il n'y a pas de problème. Je propose qu'il soit assimilé aux précédents.

**M. LE PRESIDENT** : Très bien. Il s'agit donc de la gestion sociale et urbaine de proximité à Rillieux.

**M. LE VICE-PRESIDENT DARNE** : C'est cela. Par contre sur le dossier B-2010-1687, j'interviens un peu plus longuement puisqu'il s'agit de donner un avis sur le Scot de l'ouest lyonnais. Nous avons déjà eu à délibérer sur ce projet mais le Préfet avait demandé au syndicat de l'ouest lyonnais de réexaminer son projet de schéma de cohérence territoriale. Ce qui a été fait.

Nous avons donc à donner un avis sur la deuxième version du schéma de cohérence territoriale de l'ouest lyonnais. Ce document est plus complet que le précédent. Il comporte cependant, un certain nombre d'éléments qui méritent que nous fassions un commentaire particulier, qui sera complété par l'avis du Sépal.

Le Sépal donnera son avis demain. Une des particularité qui n'entraîne pas de remarque de notre part, c'est que par rapport à nous, ce Scot vise une durée beaucoup plus courte car il s'agit d'un Scot comme point d'arrivée 2020, alors que le Scot que nous élaborons pour notre territoire va jusqu'en 2030 et donc 2020, c'est une durée assez courte pour ce type de schéma.

Le choix de ce délai, peut s'expliquer par le fait et, ce sera notre premier commentaire, que le Scot de l'ouest lyonnais ne parle pas du COL. Or, nous considérons que pour cette partie là, c'est un élément assez décisif et ne pas le mentionner dans un document de prévision d'aménagement du territoire, ne pas parler du contournement ouest de Lyon constitue une grande faiblesse. La première observation que nous adressons au rédacteur de ce document, c'est le souhait que soit pris en compte le contournement autoroutier de l'ouest lyonnais, d'autant que ce COL figure dans la directive territoriale d'aménagement, la DTA et qu'il est donc parfaitement logique qu'il soit mentionné dans un document de planification de cette importance.

La deuxième observation qui est suggérée, c'est que soit pris en compte, de façon plus précise, la zone géographique et le site des 7 chemins, car c'est un territoire d'interface entre notre agglomération et celle de l'ouest lyonnais. Il convient là d'avoir un travail de partenariat, un document conjoint qui pourrait être élaboré par le SOL, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais et le Sépal qui est notre propre outil d'élaboration du Scot. Ainsi, il est demandé que soit mis en place une démarche concertée et partagée pour cette zone là.

Sous réserve de ces deux observations, nous approuverions le reste du document qui nous a été transmis.

**M. LE PRESIDENT** : Oui, mais ces réserves là, figurent dans la délibération. Elles sont mentionnées.

**M. LE VICE-PRESIDENT DARNE** : Elles sont mentionnées expressément dans la délibération mais comme cela est important pour notre agglomération, il m'apparaissait utile de le préciser. C'est ce qu'aurait fait Gérard Collomb s'il avait été là.

**M. LE PRESIDENT** : Très bien. Donc, sur le dossier B-2010-1680, il est recommandé à Maurice Charrier de ne pas prendre part ni au débat ni au vote parce qu'il est délégué du Grand Lyon au conseil d'administration d'Erilia. Cette précision étant donnée, je mets les deux dossiers aux voix. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Charrier n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier B-2010-1680 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

**N° B-2010-1683** - Maintenance, dépannage et réparation des groupes électrogènes des stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau et divers sites de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

**N° B-2010-1684** - Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau d'eau potable de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**N° B-2010-1685** - Epreuves préalables à la réception des ouvrages d'assainissement et des canalisations d'eau potable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**N° B-2010-1686** - Enlèvement et transports de produits issus du réseau d'assainissement, des stations d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**N° B-2010-1696** - Réaménagement de deux prêts accordés à l'OPH du Rhône - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2010-1697** - Réaménagement de l'emprunt Crédit local n° MON980239 souscrit par la Semcoda - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2010-1698** - Garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'Habitat et Humanisme - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2010-1699** - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM pour des prêts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2010-1700** - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2010-1703** - Adhésion de la Communauté urbaine de Lyon à l'association des études foncières (ADEF) - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers numéros B-2010-1683 à B-2010-1686 et B-2010-1696 à B-2010-1700, B-2010-1703 . Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT COLIN**, rapporteur : Monsieur le président, chers collègues. Le rapport B-2010-1683 concerne la maintenance, le dépannage et la réparation des groupes électrogènes sur les stations d'épuration et les stations de relèvement. C'est un appel d'offres ouvert pour 4 ans, d'un total de 264 000 €.

Le dossier B-2010-1684 concerne des travaux d'extension sur le réseau d'eau potable. Cela comprend 6 lots sur 2 années. C'est un appel d'offres ouvert pour un montant de 14 800 000 €.

Le dossier B-2010-1685 concerne aussi un appel d'offres ouvert pour les épreuves préalables à la réception des ouvrages, cela comprend 3 lots sur 4 années pour un total de 1 920 000 €.

Le dossier B-2010-1686 concerne l'enlèvement et le transport des produits issus du réseau d'assainissement des stations d'épuration et de relèvement, c'est-à-dire les boues. Cela comprend 2 lots sur 4 ans pour un total de 4 M€ maximum.

Ensuite, les dossiers que m'a confié Michèle Pédrini. Alors, le dossier B-2010-1696, pour information l'OPH du Rhône n'est plus garantie depuis 1990, date de décroisement. Il s'agit de réaménager deux prêts, déjà garanti par la Communauté urbaine au profit de l'OPH du Rhône pour un montant, refinancé, garanti de 45 197 892,79 €.

Le dossier B-2010-1697 concerne aussi un refinancement. Il s'agit de réaménagement à des conditions plus avantageuses d'un prêt déjà garanti par la Communauté urbaine au profit de la Semcoda, d'un montant de 1 991 788,54 €.

Le dossier B-2010-1698 concerne une garantie à 100 % concernant l'acquisition, amélioration d'un logement par la société foncière d'Habitat et Humanisme pour un montant garanti de 17 000 €.

Le dossier B-2010-1699 concerne des financements de la Caisse de dépôts. Ce rapport consolide des opérations présentées par 4 entreprises sociales de l'habitat ; Alliade, Batigère, ICF et Sollar. Il s'agit d'opérations de construction de 321 logements, d'acquisition et d'amélioration de 27 logements et de réhabilitation de 134 logements. Le total garanti est de 28 271 974 €.

Le dossier B-2010-1700 correspond au financement d'autres banques, hors Caisse des dépôts. Ce dossier consolide les opérations présentées par les entreprises sociales de l'habitat. Il s'agit d'opérations de construction de 53 logements, à l'acquisition de 13 logements pour un montant de 4 918 224 €.

**M. LE PRESIDENT** : Merci monsieur Colin. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

**N° B-2010-1688** - Développement informatique d'une application SIG pour la gestion et la consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2010-1689** - Infogérance du parc de postes de travail et périphériques - Lancement de la procédure d'appel d'offres restreint - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2010-1704** - Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld ainsi que Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et M. le conseiller Alain Galliano pour une mission aux Etats-Unis - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**N° B-2010-1705** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission au Chili - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers numéros B-2010-1688, B-2010-1689 et B-2010-1704, B-2010-1705. Madame Frih, vous avez la parole.

**MME LA VICE-PRESIDENTE FRIH**, rapporteur : Pour le dossier B-2010-1688, il s'agit d'approuver le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché ayant pour objet le développement informatique d'une application SIG pour la gestion et la consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine de Lyon et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour un montant global minimum de 125 580 € TTC, et un montant global maximum de 376 740 €.

Pour le dossier B-2010-1689, il s'agit d'approuver le lancement de la procédure en vue de l'attribution d'un marché ayant pour objet l'infogérance du parc de postes de travail et périphériques de la Communauté urbaine de Lyon et, d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande d'un montant minimum de 478 400 € TTC et, maximum de 1 435 200 € TTC.

Le dossier B-2010-1704, fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Il convient de rajouter à la liste des participants "Madame la Vice-Présidente Nadine Gelas".

Pour le dossier B-2010-1704, il s'agit d'accorder un mandat spécial à monsieur le Président Gérard Collomb, messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld ainsi que mesdames la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze, Nadine Gelas et monsieur le conseiller Alain Galliano pour une mission aux Etats-Unis, du 17 au 23 juillet 2010, afin qu'ils participent à diverses rencontres avec les partenaires locaux sur les politiques de développements économiques.

Le dossier B-2010-1705 est relatif à un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission au Chili. Il rencontrera les représentants du gouvernement chilien, les maires de Valparaiso et de Santiago ainsi que des entreprises chiliennes à la recherche de partenaires français. Il partira du 20 au 23 juillet 2010.

**M. LE PRESIDENT** : Bien, je mets ces rapports aux voix et on souhaite un bon voyage à Valparaiso à notre ami Colin.

**M. LE VICE-PRESIDENT COLIN** : Vous avez remarqué que le décalage horaire n'est même pas absorbé en trois jours.

**M. LE PRESIDENT** : Bien, je mets ces rapports aux voix. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

**N° B-2010-1690** - Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien au projet de recherche et de développement GRAAL - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec Pob Technology - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2010-1691** - Pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks and Bus - Soutien au projet de recherche et de développement Prudent VI - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec Iveco (Irisbus) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2010-1692** - Pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks and Bus - Soutien au projet de recherche et de développement Prudent VI - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec Segula - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2010-1693** - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement CollectAIR - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec l'INSERM - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2010-1694** - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement CollectAIR - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec le GIE Cylergie, anciennement Elyo Cylergie - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2010-1695** - Pôle de compétitivité Axelera - Soutien au projet de recherche et de développement Valorsites - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec le CNRS - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur la Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers numéros B-2010-1690 à B-2010-1695. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT KIMELFELD**, rapporteur : Ce sont six rapports qui viennent confirmer 6 décisions que nous avions prises en Conseil de communauté autour de projets de recherche et développement. Deux pour Lyon Biopôle, deux pour l'UTB, un pour Imaginove et un pour Axelera sont en réalité les conventions financières qui découlent de ces projets de recherche et développement. Voilà, je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Voilà les 6 rapports présentés avec sérénité. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

**N° B-2010-1702** - Location et maintenance de balayeuses aspiratrices électriques sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché - Direction de la propreté -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte le dossier numéro B-2010-1702. Monsieur Darne, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT DARNE**, rapporteur : C'est un dossier que je présente à la place de monsieur Thierry Philip. Il s'agit d'autoriser le Président à signer avec la société Prodim un marché afin de louer et de maintenir des balayeuses électriques pour que notre agglomération soit encore plus propre.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

---

**N° B-2010-1701** - Caluire et Cuire - Vénissieux - Feyzin - Rillieux la Pape - Francheville - Sainte Foy lès Lyon - Craponne - Saint Priest - Dardilly - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage - Lot n° 1 : Rillieux la Pape, Vénissieux, Lyon/Feyzin, Francheville/Sainte Foy lès Lyon, Saint Priest et Craponne - Lot n° 2 : Caluire et Cuire, Dardilly et Vaulx en Velin/Villeurbanne - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Peytavin rapporte le dossier numéro B-2010-1701. Madame Peytavin, vous avez la parole.

**MME LA VICE-PRESIDENTE PEYTAVIN**, rapporteur : C'est un rapport ayant pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des prestations de gestions administratives et techniques des aires d'accueil des gens du voyage. Le premier c'est Rillieux la Pape, Vénissieux, Lyon-Feyzin, Francheville, Sainte Foy lès Lyon, Saint Priest et Craponne.

Le deuxième lot concerne Caluire et Cuire, Dardilly, Vaulx en Velin, Villeurbanne.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PEYTAVIN.

**M. LE PRESIDENT** : Nous en avons terminé. Merci de votre présence. Nous nous retrouverons après le mois d'août.

*La séance est levée à 15 heures 15.*

---

---